



Bulletin trimestriel d'Informations Municipales

Juillet & Août & Septembre 2009 & n° 41



Juin 2009

SOMMAIRE

- Conseils municipaux du 24 juin et du 29 juillet 2009
- Informations diverses
- Associations de Cunac
- Un peu d'histoire
- Manifestations



Parcours-santé à la Canaque

CONSEIL DU 24 JUIN 2009

➤ DÉCISIONS DU MAIRE

➔ Réalisation d'un prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement des travaux de l'Îlot du Jardin Public. Montant : 277 428 €, durée : 31 ans, échéances annuelles, taux : taux du livret A majoré de 0,60% (soit un taux actuel de 2,35%)

➔ Travaux de voirie pour la réfection partielle de la chaussée Routes de Saint-Juéry et de Villefranche : marché passé avec la société Eurovia pour un montant de 11 003,20 €TTC.

➔ Mission coordination SPS pour les travaux de l'Îlot du Jardin Public : une seule offre reçue, marché signé avec SARL Conseil Coordination pour un montant de 4 500 €HT.

Le Conseil prend acte de ces décisions et les approuve.

➤ EMPLOI SAISONNIER EN CDD

Comme chaque année, Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de créer un emploi d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe non titulaire, sur la base de 35 heures hebdomadaires, en CDD pour la période

du 6 au 31 juillet 2009. Mission : entretien des espaces verts. Avis favorable du Conseil.

➤ TARIFS CANTINE ET GARDERIE 2009/2010

Sur proposition de la Commission des finances, les tarifs suivants sont adoptés :

➔ **Cantine** : pas de changement, c'est-à-dire :

☞ 3,40 € pour repas enfant,

☞ 2,00 € pour enfant avec panier repas,

☞ 4,80 € pour repas adulte.

➔ **Garderie** : 2,55 €/jour (forfait).

➤ RÉGLEMENTS DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE

Ils sont légèrement modifiés dans leur rédaction en ce qui concerne les points suivants :

➔ **Cantine** : modalités et délais pour réservation et annulation de repas ; rappel de la nécessité de fournir une serviette.

➔ **Garderie** : précisions sur les horaires de sortie de classe et la prise en charge des enfants par la garderie dans des délais bien déterminés.

➤ MARCHÉ DE L'ÎLOT DU JARDIN PUBLIC

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'état du dossier :

➔ Le Dossier de Consultation des Entreprises a été établi et l'appel d'offres lancé. L'avis à publication a été expédié le 28 mai 2009 avec une date limite de dépôt des offres le 22 juin.

➔ Le marché est divisé en 15 lots. La durée prévue des travaux est de 32 semaines : début fin juillet 2009, réception en février 2010..

➔ Il s'agit d'un marché à procédure adaptée avec les critères d'attribution suivants :

☞ Valeur technique de l'offre pour 40%,

☞ Prix des prestations pour 30%,

☞ Moyens humains pour 10%,

☞ Méthodologie pour 10%,

☞ Dispositions de minimisation de l'impact environnemental pour 10%.

➔ La commission d'appels d'offres s'est réunie une première fois le 22 juin et une deuxième réunion aura lieu le 1^{er} juillet.

➤ MODIFICATION BUDGÉTAIRE

Concernant la cession gratuite par la SCI Vival de trois parcelles de terrain (le long de la Route d'Albi) pour une superficie totale de 3 ares et 44 centiares, lors de la publication de l'acte notarié une valeur vénale minimale a été fixée à 150 € par le notaire. Il y a donc lieu de prélever 150 € sur le compte 020 (dépenses imprévues) pour les affecter aux comptes 2111-041 et 1328-041 (terrains nus et opérations patrimoniales).

Avis favorable du Conseil.

➤ QUESTIONS DIVERSES

➔ **Avis public d'appel à la concurrence** (procédure adaptée) pour le marché d'assainissement concernant l'aménagement des postes de refoulement (début des travaux en septembre, durée 2 mois).

➔ **PLU** : réunion avec les personnes publiques associées le 8 juillet 2009 à 15 heures à l'Espace Associatif.

➔ **Travaux** : les travaux de voirie sont terminés, à noter les difficultés de remise en état du Chemin de Flaujou.

➔ **Parcours de santé** : il est en cours de réalisation à la Canaque et sera terminé le 3 juillet.

➔ **Transports** : à partir du 29 juin, mise en place du transport à la demande avec appel 24 heures à l'avance. Par ailleurs, les horaires des transports scolaires pour la rentrée de septembre sont consultables sur le site internet de la C2A.

➔ **Fête du village** : le SDIS a été prévenu pour le feu de la Saint-Jean.

➔ **Conseil d'Ecole : principaux sujets évoqués**

☞ **Arrivée de deux nouveaux enseignants** à la rentrée,

☞ **Soutien scolaire** : organisation identique à celle de l'année écoulée,

☞ **Effectifs en légère baisse** (143 élèves sans les moins de 3 ans).

☞ **Problème des enfants non repris par les parents dans les 10 minutes suivant la sortie des classes,**

☞ **Souhait d'un marquage au sol devant le portail,** dans un souci de sécurité pour les enfants et pour empêcher le stationnement anarchique de certains parents,

☞ **Accueil des moins de 3 ans à la rentrée de septembre** : incertitude à l'heure actuelle.

➔ **SARL les Petits Loups** (structures gonflables pour jeux d'enfants) : après une visite d'un terrain communal Grand'Rue, compte tenu de la proximité des habitations, l'installation pour la période estivale ne semble pas souhaitable.

➔ **Réseau d'Assistantes Maternelles** : information sur le projet de création porté par la C2A.

CONSEIL DU 29 JUILLET 2009

➤ ARRÊT DU PROJET DE RÉVISION DU P.O.S. ET SA TRANSFORMATION EN P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Après avoir rappelé que le P.O.S. actuellement en vigueur date de 1992 et a connu plusieurs révisions au cours des dix sept dernières années, Monsieur le Maire retrace l'historique de la démarche de révision pour transformer le P.O.S. en P.L.U. suite à une décision prise en 2003.

Il présente ensuite de manière très détaillée les cartes annexées au projet de révision, passe en revue les différentes zones et leur classement, en expliquant les choix effectués.

Le Conseil s'exprime favorablement pour l'arrêt du projet de révision du P.O.S. et sa transformation en P.L.U. Le dossier sera désormais transmis aux services de l'Etat qui disposeront de trois mois pour donner leur avis, aux personnes publiques associées, aux communes limitrophes et aux E.P.C.I. (Établissements Publics de Coopération Intercommunale). Il sera ensuite soumis à enquête publique, celle-ci devrait débuter début 2010.

➤ QUESTIONS DIVERSES

➔ Travaux

☞ Aire de jeux quasi terminée sur l'ancien stade à côté de la Mairie.

☞ Réfection des toilettes de l'école : en cours, pas de retard.

☞ Faucardage en cours.

→ Informatique école

La municipalité et l'école de Cunac avaient pris rang dans le cadre du projet « convention école numérique rurale » pour demander une aide pour l'achat de matériel informatique. Au plan départemental, seuls 70 dossiers ont été retenus et 19 seulement pourront bénéficier d'une aide financière de l'État. Notre école ne bénéficiera pas de cette aide.

→ **Ilot du Jardin Public** : la Commission Appels d'Offres s'est réunie le 1er juillet et a procédé à l'attribution des lots. Globalement, les offres retenues sont inférieures à l'estimation initiale de - 9,75%. Toutefois, quelques options sont à prévoir.

→ **Pôle Santé Bien-Être** : projet privé prévu Route d'Albi, 4 locataires auraient été trouvés sur les 8 places disponibles

→ **Prêt-à-poster** : le lancement de l'enveloppe « prêt-à-poster » à l'effigie de Cunac est confirmé pour le vendredi 11 septembre 2009 à 17 h 45, Salle des spectacles. Toute la population est conviée.

INFORMATIONS DIVERSES

⇨ PRÊT À POSTER LOCAL

Grâce à une convention de partenariat avec la Poste, la commune de Cunac va disposer d'enveloppes à l'effigie du patrimoine du village.

Ces enveloppes pré-timbrées seront commercialisées dans les bureaux de poste de Saint-Juéry et d'Arthès.

Pour lancer cette opération, une manifestation est prévue le **vendredi 11 septembre à partir de 17h45** à la Salle de spectacles de Cunac en présence des responsables de La Poste et de la municipalité ainsi que des officiels.

Mille exemplaires de ces enveloppes ont été imprimés et seront proposés le jour de la manifestation qui se clôturera par un vin d'honneur. Ces enveloppes seront mises en vente par lot de 10 au prix unitaire de 8,60 € et par lot de 100 au prix de 66,50 € (timbre à validité permanente compris).

Tous les Cunacois et philatélistes sont cordialement invités.

⇨ REPAS DES QUARTIERS : PECH REDON-LAVERGNE ET DE LA PONTÉSIE-ROUTE DES AVALATS

Dimanche 13 septembre: les habitants du quartier « Pech Redon-Lavergne » se retrouveront lors de leur repas de quartier et le **samedi 5 septembre**, il en sera de même pour « La Pontésié-Route des Avalats ».

⇨ GRIPPE A/H1N1 : rappel

Comme indiqué dans le précédent bulletin trimestriel d'informations municipales n° 40, les mesures pour limiter les risques de transmission du virus restent

d'actualité : des gestes simples pour limiter les risques de transmission

→ lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydro alcoolique

→ utilisez un mouchoir en papier pour éternuer ou tousser, puis jeter-le dans une poubelle et lavez-vous les mains.

→ en cas de symptômes grippaux, appelez votre médecin traitant ou le 15.

Pour toute information appelez le **0 8025 302 302** (0,15 euro/min depuis poste fixe).

Pour en savoir plus consulter le site Internet :

www.pandemie-grippale.gouv.fr

⇨ JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE (filles et garçons) : recensement obligatoire à 16 ans

Les jeunes gens et jeunes filles nés en :

→ **Juillet, août, septembre 1993**, doivent venir se faire recenser à la Mairie, munis de leur livret de famille, **avant le 30 septembre 2009**.

→ **Octobre, novembre, décembre 1993**, doivent venir se faire recenser à la Mairie, munis de leur livret de famille, **avant le 31 décembre 2009**.

Il est à noter que l'attestation de Recensement et le Certificat de Participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense sont nécessaires pour se présenter à tout concours, examen, permis de conduire, soumis au contrôle de l'autorité publique.

⇨ INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En vue des prochaines élections en 2010, les nouvelles inscriptions sur les listes électorales seront prises jusqu'au **31 décembre 2009**.

Si vous devez vous inscrire, ou si vous souhaitez modifier votre inscription, prenez d'ores et déjà contact avec le secrétariat de Mairie. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

⇨ HORAIRES DE LA MAIRIE



Pendant les vacances scolaires de la Toussaint, le Secrétariat sera ouvert : du **lundi 26 octobre au mercredi 4 novembre 2009** inclus, uniquement l'après-midi : de 13 h 30 à 17 h 30.

⇨ HALTE AUX CAMBRIOLAGES

La gendarmerie de Villefranche d'Albigeois préconise quelques conseils concernant la prévention des cambriolages, valable toute l'année.

→ Renforcez votre sécurité

☞ Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable. Dans 80 % des cas les cambrioleurs s'introduisent par la porte.

☞ Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux.

☞ Utilisez les dispositifs anti-intrusion

☞ Installez un éclairage extérieur

→ Précautions en votre absence

☞ Avisez vos proches, vos voisins...

Votre domicile doit paraître habité : demandez à un proche de relever le courrier et d'ouvrir régulièrement les volets.

☞ Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre des opérations « tranquillité vacances ».

☞ Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique indiquant votre absence, transférez vos appels.

→ Ne leur facilitez pas la tâche

☞ Ne laissez pas les clés sur le tableau de bord d'un véhicule stationné dans votre garage.

☞ Placez vos bijoux et valeurs en lieux sûrs.

☞ N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.

☞ Ne laissez pas vos clés sous le paillason, sous une pierre, dans la boîte aux lettres, dans un pot de fleur, sur les compteurs.

☞ Fermez votre porte à double tour même lorsque vous êtes chez vous.

☞ Ne laissez pas à portée de main ce qui peut aider le voleur (échelle, outil de jardin, etc.).

☞ Photographiez vos meubles et objets de valeur, relevez les marques et numéros de votre matériel et conservez les factures.

☞ Signalez à la gendarmerie ou à la police tout signe distinctif anormal aux alentours de votre habitation, ils peuvent être l'œuvre de malfaiteurs.

→ Que faire en cas de cambriolage ?

☞ De jour comme de nuit, prévenez immédiatement les services de police ou de gendarmerie afin de déposer plainte.

☞ Surtout ne touchez à rien, conservez les lieux en l'état pour leur permettre de relever des empreintes et indices.

☞ Dressez un inventaire de tout ce qui vous a été dérobé. ; changez vos serrures et verrous.

☞ En cas de vol de votre carte bancaire ou de votre chéquier, faites immédiatement opposition auprès de votre banque.



🔄 FÊTE DU VILLAGE

Cette année encore, le Comité d'Animation de Cunac peut être fier du succès qu'a rencontré la fête du village qui s'est déroulée le samedi et dimanche 27 et 28 juin. La population cunacoise et des communes environnantes était au rendez-vous.

De nombreuses animations étaient proposées :



pétanque en doublette, structures gonflables pour les enfants, démonstrations d'éducation canine animées par le club canin de Saint-Juéry. Cette année, un superbe feu de la Saint-Jean a clôturé la fête.

Comme c'est la tradition, à l'occasion de la fête du village, Monsieur le Maire et le Président du Comité d'Animation de Cunac ont déposé une gerbe au monument aux morts, dimanche 28 juin, en présence du député Jacques VALAX et du conseiller général du canton de Villefranche d'Albigeois, Jean-Paul RAYNAUD.

Monsieur Aimé MADERS, porte-drapeau, fidèle à son rôle, était aussi présent.

Le soleil était de la partie et l'assistance nombreuse.

A l'issue de la cérémonie, tout le monde s'est retrouvé sous le chapiteau pour partager le verre de la convivialité, offert par la municipalité.

🔄 CINQUANTAIRE DU FOYER : samedi 4 juillet 2009

Le samedi 4 juillet 2009, le Foyer Laique d'Éducation Permanente de Cunac a fêté dignement ses cinquante ans avec ses adhérents d'hier et d'aujourd'hui ainsi que tous ses amis de Cunac et d'ailleurs.

Tout au long de l'après-midi, dans toutes les salles lumineuses du jeune Espace associatif, une exposition riche en émotions et souvenirs vécus a permis de découvrir les activités du Foyer, depuis son origine, avec des photos, vidéos, textes, objets, costumes et décors de théâtre, le tout généreusement commenté par



les anciens ou les nouveaux membres du Foyer.

En fin d'après-midi, une assistance nombreuse a assisté aux hommages rendus au Foyer par Jean-Claude de LAPANOUSE, Maire de Cunac et Jean-Paul RAYNAUD, Conseiller général du canton de Villefranche d'Albigeois. A cette occasion, Monsieur le Maire a remis à chacun des 3 présidents successifs du Foyer : René DÉLÉRIS, Michel LAVAGNE et Dominique SALVIGNOL, une médaille de reconnaissance, créée spécialement pour cet événement et attribuée pour la première fois.

Cette cérémonie a été suivie d'un pot de l'amitié, puis d'un repas et enfin d'un spectacle de théâtre, apothéose

de cette mémorable journée, totalement réussie, qui s'est terminée au petit matin dans la liesse générale.

➤ PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Une réunion sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune s'est tenue à Cunac le mercredi 8 juillet avec les personnes publiques associées. Une quinzaine de personnes étaient présentes. Monsieur MARTINEZ, de l'agence Urbascope, a présenté le projet de PLU et en particulier le plan de zonage et ses superficies, les données démographiques et agricoles. Ensuite, Jean-Claude de LAPANOUSE, Maire de Cunac, a fait un rappel historique sur le POS et sa transformation en PLU.

Après cette réunion, tenant compte des remarques recueillies, le projet de PLU sera arrêté par délibération du conseil municipal, avant d'être soumis à enquête publique.

➤ PARCOURS-SANTÉ À LA CANAQUE



L'inauguration de ce parcours santé s'est déroulée le jeudi 2 juillet 2009 à 17h en présence des responsables de la Régie de quartier de Lapanouse et de la municipalité.

Tout le monde s'est accordé à reconnaître la qualité du travail d'installation de ce parcours de santé, dans ce site préservé, frais et ombragé.

➤ AIRE DE JEUX GRAND'RUE

Les enfants vont pouvoir se divertir en essayant les nouveaux jeux, fraîchement installés par les employés municipaux sur l'ancien stade à côté de la Mairie.



Il est toutefois rappelé que la surveillance des enfants est sous la seule responsabilité des parents et, en cas d'incident, la Mairie ne sera pas tenue pour responsable.

➤ BANCS PUBLICS

De nouveaux bancs ont été installés sur la commune : Chemin de Flaujou, Route des Templiers, Patus du Vialar et sur la nouvelle aire de jeux sur l'ancien stade à côté de la Mairie.



Route des Templiers



Patus du Vialar



Chemin de Flaujou



Aire de jeux ancien stade

➤ CRÉATION D'UN ATELIER DE DANSES A CUNAC : A S D C (ASSOCIATION SPORTIVE DE DANSES CUNACOISES)

Sa vocation, tout d'abord sportive, aura le but d'initier et de former à la danse traditionnelle, musette, country, salsa, toute personne majeure de 18 à 77 ans ainsi que les adolescents accompagnés de leurs parents, afin que tous puissent bouger, évoluer et progresser lors de ces soirées amicales.



Ces cours se dérouleront à partir du **28 Septembre 2009**, tous les **lundis soir** de **20 heures 30 à 22 heures 30** à la **Salle de spectacles**.

Personne responsable : Madame Claudie CLUZEL 44 Chemin du Pin 81 990 Cunac

Tel : 05 63 53 02 05 ou 06 70 79 40 32

➤ JOURNÉES DU PATRIMOINE : 19 et 20 septembre

Pour la deuxième année, l'église Saint-Jacques de Cunac ouvrira ses portes à l'occasion des journées nationales du patrimoine, le samedi 19 et le dimanche 20 septembre



2009. A l'initiative du Relais d'Eglise de Cunac, le bâtiment sera donc ouvert de 10 heures à 18 heures pendant les deux jours. L'exposition de divers objets, avec leur notice explicative, sera

reconduite et de nouvelles pièces seront présentées. Quant aux fresques de Nicolas GRESCHNY (1912-1986), situées dans le baptistère, elles seront particulièrement mises en valeur et expliquées sur demande.

Renseignements : Mme Jeanne HUC : 05 63 78 94 50

➤ CIMETIÈRE : entretien des sépultures

D'après l'article 13 du règlement du cimetière de Cunac, en date du 22 février 2006, les sépultures doivent être maintenues en bon état de conservation et de solidité. Faute par les familles ou concessionnaires de satisfaire à ces obligations d'entretien, la Mairie y pourvoira d'office et à leurs frais.

Actuellement, la Mairie procède à l'identification des tombes anciennes en mauvais état et/ou abandonnées, qui peuvent entraîner un danger pour la sécurité publique. Eventuellement, une procédure de reprise de ces concessions pourra être entamée par la Mairie.

Il est donc obligatoire d'entretenir les sépultures au cimetière (enlever les mousses ou la végétation spontanée, refaire les joints défectueux, enlever les éléments détériorés,...) afin d'assurer la sécurité et le bon état de ce lieu public.

Pour tout renseignement ou problème concernant le cimetière, prière de s'adresser à la Mairie.

➤ ASSOCIATIONS DE CUNAC

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

Association locale CAMBON-CUNAC

Renseignements : Christian SABATHIER, président
Tél. 05.63.55.00.26

Louise HUET, responsable travail - Tél.05.63.53.01.15

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Renseignements : Annie MAS, présidente
Tél. 05.63.45.04.20

ASSOCIATION FOYER LAÏQUE D'ÉDUCATION PERMANENTE

Théâtre, volley-ball, tennis, randonnées

Renseignements : Dominique SALVIGNOL, président
Tél. 05.63.45.90.61 ou 06.63.60.91.83

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Renseignements : Daniel PELISSOU, président
Tél. 05.63.47.25.87

ASSOCIATION RETRAITÉS PERSONNES AGÉES DE SAINT-JUÉRY / CUNAC

Renseignements : Lucette GAYRARD, présidente
Tél. 05.63.47.63.48

ASSOCIATION FRANCE-CENTRAFRIQUE

Renseignements : José HERNANDEZ, président
Tél. 05.63.45.29.59

ASSOCIATION DES CONTRÔLEURS DE MANIFESTATIONS SPORTIVES (ACMS)

Renseignements : Pierre LOUAPRE, président
Alain RIVIÈRE, trésorier
Tél. 05.63.45.20.26 ou 06.17.31.97.56

ASSOCIATION SPORTIVE DE DANSES CUNACOISES (ASDC)

Renseignements : Claudie CLUZEL **Tel : 05 63 53 02 05 ou 06 70 79 40 32**

BASKET CLUB CUNAC LESCURE

Renseignements : Martial SALABERT, président
Tél. 05.63.47.54.29 ou 06.87.57.62.50

CAMBON-CUNAC OLYMPIQUE XV

Renseignements : Jean-Marc FAGES, président
Tél. 05.63.79.51.99 ou 06.11.47.43.50

COMITÉ D'ANIMATION DE CUNAC

Renseignements : Jean-Pierre TRESSIERES, président
Tél. 05.63.45.26.24

CRAPAHUTS VALLÉE DU TARN

Renseignements : Dominique CASTAN, président
Tél. 05.63.78.81.30

CUNAC GYM

Renseignements : Isabelle REDON, présidente
Tél. 05.63.78.98.22

DIANE CUNACOISE

Renseignements : Patrick GRIMAL, président
Michel RODRIGUEZ, vice-président
Tél. 05.63.45.30.14 ou 06.76.16.51.74

FLASH'BACK - Animations musicales

Renseignements : Pierre FARENC -
Tél. 05.63.45.30.49

L'ÎLE AUX ENFANTS

Assistantes maternelles des secteurs de Lescure, Arthès, Saint-Juéry, Cambon et Cunac.

Renseignements : Marie-Christine AUGÉ, présidente

Tél. 05.63.47.08.92 ou 06.23.77.38.08

Interlocutrice Cunac : Véronique VERNHET

Tél. 05.63.78.80.41

LOISIRS CRÉATIFS CUNACOIS

Renseignements : Dominique BAUX, présidente

Tél. 05.63.45.33.30

SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE CUNAC-CAMBON

Renseignements : Yvon DELECOULS, président

Tél. 05.63.53.02.33

UNION SPORTIVE CUNACOISE

Responsable Football à 7 : Anthony LUONG, président.

Tél. 06.32.38.89.32

Responsable Danse enfants : Audrey SARROCHE

Tél. 05.63.77.67.14 ou 06.03.92.12.48

UN SIGNE DE LA MAIN

Cours de langue des signes

Renseignements : Richard GONZALEZ, président

Tél. 06.07.01.49.21

UN PEU D'HISTOIRE

1824 : demande de secours à l'archevêque d'Albi par le prêtre Jean-Pierre CAVALIÉ (1757-1845), desservant de la succursale de Cunac, commune de Saint-Juéry ❶

Source : extrait des Archives de l'Archevêché d'Albi. Dossier Cunac

À Monseigneur l'archevêque d'Alby

Secours à une fabrique ❷

À Cunac, le 16 juin 1824

Monseigneur,

L'église de Cunac aurait eu besoin d'une augmentation considérable pour contenir au moins la majorité des paroissiens qui sont devenus encore plus nombreux par la nouvelle circonscription des paroisses. Voyant que la commune n'était pas capable de fournir aux frais dispendieux portés par l'architecte, et qu'une partie de notre église menaçait ruine, parce que l'eau qui filtrait dans la voûte d'une chapelle et qui traversait le pilier qui fait le soutien du clocher aurait bientôt entraîné son écroulement et aurait, peut-être, écrasé un grand nombre de personnes ; nous avons, de concert avec Monsieur le Maire, changé cette voûte en plafond et par le moyen d'un mur que nous avons construit, en prenant l'alignement de l'église, et d'une nouvelle sacristie que nous avons bâtie en dehors du côté opposé à l'ancienne, nous avons gagné, pour le moins, cent places de plus.

Pour cette réparation, nous avons pris tous les moyens possibles pour économiser les frais et pour soulager notre peuple qui n'est pas bien fortuné dans ce moment, parce que le vin, qui fait son principal revenu, ne donne presque rien cette année.

Tout le monde, s'y est prêté de bonne grâce, les hommes, les femmes, les enfants, chacun dans son état et selon ses forces a donné le secours de ses bras. Les bouviers ont fait le transport des matériaux, les autres les ont rapprochés de la maison de l'ouvrier, de sorte que nous

n'avons à payer que les maçons, les charpentiers, les briquetiers et les marchands de bois dont les comptes sont ci-joints.

C'est l'urgence, la nécessité de cette réparation qui ne nous ont pas permis d'observer les formalités requises dont les effets sont, quelquefois, trop retardés. Nous avons été au plus pressé comptant toujours sur la bonne volonté de Monsieur le Préfet et c'est la dernière circulaire qu'il a écrite à Monsieur le Maire, qui nous a inspiré cette confiance. Nous espérons donc que notre commune ne sera pas de pire condition que les autres et que le gouvernement voudra bien venir à notre secours.

J'ai été moi-même, forcé de recourir à mes amis pour faire certaines avances que les circonstances et la modicité de mes revenus ne me permettent pas de faire.

Nous ne demandons rien pour les embellissements intérieurs. Les fabriciens s'en sont chargés et c'est encore une seconde raison qui nous a engagés et faire précéder notre réparation, pour ne pas gêner leur ouvrage.

Monsieur notre Maire a fait sa réclamation auprès de Monsieur le Préfet en lui présentant l'original des comptes dont j'ai tiré une copie exacte et que nous espérons que votre grandeur voudra bien nous honorer de sa protection auprès de lui et l'engager à venir à notre secours.

La reconnaissance, et plus encore notre affection nous porteront à redoubler nos vœux pour la conservation des jours du plus respectable et du plus respecté des prélats.

CAVALIÉ, prêtre, succursale de Cunac

Notes

❶ La commune de Cunac a été créée en 1832. En 1836, la population de Cunac était de 576 habitants. La plus ancienne tombe du cimetière est celle de J.P. CAVALIÉ, auteur de la lettre ci-dessus.

❷ Fabrique : ensemble des personnes qui étaient nommées officiellement pour administrer les biens d'une paroisse. La loi du 9 décembre 1905 a supprimé les fabriques.

Parcours de santé à la Canaque



Aire de jeux



MANIFESTATIONS : septembre à décembre 2009

Date et heure	Description	Lieu	Organisateur
Vendredi 11 septembre à 17h45	Présentation du prêt à poster de Cunac	Salles de spectacles	La Poste de Saint-Juéry, le Maire et le Conseil municipal
Samedi 19 et dimanche 20 septembre de 10 h à 18 h	Journées du patrimoine	Église Saint-Jacques de Cunac	Relais d'Église de Cunac
Dimanche 20 septembre à 9 h	Randonnée : Boissezon	Départ Place du Mail	Foyer laïque
Samedi 3 octobre à 20h 30	Concert des Amis de la Chanson	Salles de spectacles	ARPA
Dimanche 4 octobre à 9 h 30	Randonnée : Sainte-Gemme	Départ Place du Mail	Foyer laïque
Dimanche 18 octobre à 9 h 30	Randonnée : Briatexte	Départ Place du Mail	Foyer laïque
Samedis 10 et 24 octobre à 20h 30	Concours de belote	Salle de spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Samedi 17 octobre à 20h00	Repas gamay	Salle de spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Dimanche 8 novembre à 9 h 30	Randonnée : Cunac- Les Avalats	Départ Place du Mail	Foyer laïque
Samedis 7 et 21 novembre à 20h 30	Concours de belote	Salle de spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Dimanche 8 novembre à 11h 30	Cérémonie du 11 novembre	Monument aux Morts	Le Maire et le Conseil municipal
Samedis 5 et 19 décembre à 20h30	Concours de belote	Salle de spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Dimanche 6 décembre de 9h à 17h	Marché de Noël	Salle de spectacles	Loisirs Créatifs Cunacois
Vendredi 11 décembre à 20h30	Loto	Salle de spectacles	École de Cunac
Jeudi 31 décembre	Réveillon	Salle de spectacles	Comité d'Animation de Cunac

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX (séance à 20 H 30)

Mercredi 16 septembre

Mercredi 28 octobre

Mercredi 25 novembre

Mercredi 16 décembre

PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE LA COMMUNE DE CUNAC

10 Grand' Rue - Tél. 05 63 55 13 93 - Courriel : mairie.cunac@cunac.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude de Lapanouse

Rédaction, photos et mise en page: Commission Communication – Septembre 2009

Impression : Association Rebond - 1 chemin de Mayric - Albi - Tirage : 650 exemplaires

